

Baie-des-Sables

217 P NP DM14

Projets de parcs éoliens à L'Anse-à-Valleau
et à Baie-des-Sables

Côte-de-Gaspé

6211-09-200

Projet de parcs éoliens de Baie-des-Sables
mémoire présenté par :

Zac C. Ste-Munir
Citoyenne de Baie-des-Sables

Le 8 juin 2005

la communauté rurale de Baie-des-Sables, appellation hautement revendiquée par la majorité de ses citoyens qui y ont vu le jour ou encore qui l'ont choisie pour sa qualité de vie exceptionnelle, offre un milieu de vie alliant à la fois la beauté du paysage (Baie-des-Sables étant « l'un des plus pittoresques joyaux des bords du Saint-Laurent »), le dynamisme, l'ouverture et le sens de l'accueil, « l'accueille et retiens » devise choisie depuis 1957, a fait ses preuves.

L'histoire de la communauté de Baie-des-Sables et de l'évolution des familles dans le temps lui ont façonné son caractère particulier. En effet, fermes, agriculture, élevage, forêt, pêche, industries diverses et autres, patrimoine familial souvent légué et hérité de génération en génération jusqu'à nos jours, constitue la fibre même de cette communauté, le milieu rural dynamique de Baie-des-Sables, souvent à l'avant-garde (fermes écologiques, élevage de qualité supérieure, diversification des

produits), continue mal-gré les nombreuses difficultés rencontrées, sa tradition d'excellence et d'innovation. Cette communauté de 136 ans, qui a déjà compté au delà de 2000 habitants, et qui comme beaucoup d'autres, a subi un déclin dû, entre autres, à la fermeture de structures qui en assuraient une grande partie de son dynamisme (et, le quoi), se voit aussi confrontée à des défis souvent décriants qui nécessitent une saine réflexion sur tous les enjeux méga-projets = méga-problèmes qui nous sont proposés en ce siècle nouveau,

Phen in dividuel económico - territorial

Il va sans dire que l'implantation d'éoliennes suscite chez plusieurs propriétaires de terres agricoles et de hautes boisées un certain intérêt, il est

tout a fait légitime en ces temps
 difficiles sur le plan de l'agriculture, de
 l'élevage, des forêts, de tenter de s'assurer
 une stabilité de revenus annuellement.
 Certains acceptent ainsi de sacrifier des
 parcelles de leurs terres cultivables ou
 encore des parcelles de leurs lots boisés
 pour l'implantation d'éoliennes
 et ce, sur une période de 20 ans pou-
 vant se renouveler jusqu'à 50 ans.
 Certains acceptent une plus grande
 quantité de ces éoliennes alors que
 d'autres y vont plus filieusement,
 une possibilité donc de près de trois
 générations ont prises avec une situation
 dont personne ne connaît véritablement
 les issues et dont aucune garantie de
 réussite n'est assurée.

Chaque propriétaire terrien et de boisés
 devra donc vivre avec les conséquences
 des décisions prises pour lui-même et
 pour ses descendants. Même si tout

l'individu est libre de disposer de ses
 biens comme il l'entend, celui-ci fait
 aussi partie d'une communauté et
 aujourd'hui comme hier et peut-être
 même plus qu'hier, étant donné les
 enjeux énormes de toutes les décisions,
 nous ne pouvons plus nous permettre
 d'agir par nous-même seulement,
 chaque décision ayant une répercussion
 sur l'ensemble. Petite parcelle de
 terre ici, petite parcelle de bois là,
 y a rien là, mais mettez le tout
 sur le territoire de Baie-des-Sables
 et le tableau prend un tout autre
 aspect. Et qu'en est-il de l'ensemble
 du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie? Nous
 y reviendrons un peu plus loin.

Plan communautaire économique - territoriale

La communauté de Bœu-des-Sables Cherche, Comme toutes les communautés rurales qui se respectent, à assurer sa vitalité, son dynamisme, en tentant d'accueillir sur son territoire des structures aptes à fournir suffisamment d'attraits pour susciter l'intérêt des jeunes familles et d'autres personnes à venir s'y installer et maintenir ainsi un souffle continu d'innovations où chacun et chacune participent de façon responsable à cette vitalité, à ce dynamisme. De multiples efforts sont continuellement faits en ce sens et donnent déjà des fruits. La qualité de vie de la communauté rurale de Bœu-des-Sables fait l'envie de beaucoup de monde, et c'est là un acquis dont il faut absolument tenir compte.

Comme au plan individuel, on fait souvent miraiter en milieu rural notamment des possibilités de retombées économiques importantes pour le milieu et la création d'emplois. Force nous est de constater que, en particulier dans le cas qui nous préoccupe, les retombées sont d'abord et avant tout pour une compagnie canadienne, actuellement, celle-ci, malgré les tentatives d'études déjà diffusées lors d'audiences, est bien loin physiquement et socialement des préoccupations sociales, économiques, environnementales d'une collectivité donnée et que le profit, base même d'une entreprise, est le but visé. Ainsi, il faut que les millions investis rapportent, mais à quel prix? Bien malin celui qui peut le prévoir.

Si quelques propriétaires de terres agricoles et de lots boisés sont susceptibles d'être

Compensées pour le sacrifice consenti de leurs parcelles de territoires, il est loisible d'être garanti que ces terres et ces lots boisés ainsi échangés lorsqu'analysés sur une plus vaste échelle ne perdent pas de leurs valeurs patrimoniales et marchandes et ce sur l'ensemble du territoire de Baie-des-Sables et celui de Bas-Saint-Laurent - Gaspésie,

Quant aux emplois, il a été mentionné qu'une centaine d'emplois seront assurés sur une période de six mois et d'autres par la suite. A-t-on fait à Paris que certains sont déjà comblés, combien en restera-t-il? Quels types d'emplois? Quelles conditions salariales? Il est à noter que nous héritons d'emplois de « récupération sociale » à un salaire un peu plus que minimum. Et après, les deux autres emplois? Temps plein ou temps partiel? Quelques jours - semaine? Quelles retombées économiques d'indéfectibles

la communauté de Boue-des-Sables reti-
 rera-t-elle de ce projet, à l'exception
 encore une fois de quelques propriétaires
 terriens et de boisés qui n'ont pas
 plus de garantie de recevoir ce qui leur
 a été proposé car, il faut dire bien
 que ces éoliennes rapportent. Si
 ce n'est pas le cas, qu'adviendra-t-il?
 Et encore là, aucune garantie,

Plan collectif économico-territo-environnemental

Qu'on veuille tenter d'assurer notre
 vie en utilisant les ressources natu-
 relles disponibles et à notre portée est
 en soi une démarche très acceptable,

Qu'on veuille travailler à l'avan-
 cement et au maintien productif
 des communautés rurales, c'est une
 démarche en soi encore très acceptable.

Qu'une entreprise qui s'installe
vaille faire des profits? C'est le but même
d'une entreprise.

Cependant, on connaît l'énorme pression
exercée actuellement sur l'environne-
ment rural; par exemple, les fusions
acceptées ou forcées des paroisses
rurales autour d'une ville au profit
d'un développement urbain, en tendons
ici souvent la construction domiciliaire
ou d'usines sur des terres arables
et ces usines après avoir récolté
les grasses subventions de l'état
ferment boutique, les exemples
pullulent, entre autres, au Bas-Saint-
Laurent - Gaspésie.

L'autre pression énorme exercée sur
le milieu rural est justement celle
du type de l'installation d'éoliennes

sur un territoire « vierge » qui est de plus en plus dans la mire de compagnies qui tentent d'urbaniser le milieu rural en faisant miroiter des retombées économiques qui ne retombent que sur ces compagnies finalement et qui sont à cent mille lieues des préoccupations d'un développement responsable,

« Money is money and time is money »

Et comme le territoire rural est de plus en plus fragile et sensible aux pressions et fluctuations, il est tentant de céder à l'attrait que peut représenter un projet du genre des parcs éoliens,

Sur le plan environnemental proprement dit, les études minimales d'impacts, par exemple sur le corridor de migration

est une force quand on sait que certains chercheurs étudient le phénomène du comportement de ces peuples migrateurs depuis des années et n'en ont saisi de leurs mystères que quelques bribes parce qu'ils sont soumis à des facteurs changeants et aussi imprévisibles, qu'on en dise, que les tremblements de terre, les tornades, les tsunamis et autres phénomènes qui nous prennent par surprise et ce, malgré tous les instruments sophistiqués et à la fine pointe des découvertes.

Une éolienne a de l'impact sur l'environnement immédiat de celle-ci : rongeurs, nicheurs, oiseaux du sol et des buissons comme des arbres, autres bêtes. C'est une interaction qui tout à coup se voit restreinte sinon complètement dévastée car soumise à un très grand stress. Ici aussi, de la plus petite bestiole à la plus

grosse du milieu environnant en plus des migrateurs ; de la plus petite plante, mousse, lichen, fougère, à la variété d'arbres qui se développent au fur et à mesure dans le milieu selon des cycles bien précis de régénération, cette interaction est essentielle à l'équilibre de ce même milieu. Qu'adviendra-t-il de ce fragile équilibre ?

Si une seule éolienne est susceptible de le bouleverser au tour d'elle, qu'en sera-t-il sur le territoire de Baie-des-Sables et sur celui du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie quand elles passeront comme des pissenlits car c'est bien ce qui est visé, la création de ces parcs éoliens → mats si justement trouvés pour décrire et illustrer la réalité de cette nouvelle voie vers l'or vert, l'or bleu, l'or rose ou l'or gris selon la couleur du ciel, la tempé-

nature et l'endroit d'observation ?

Qu'adviendra-t-il aussi de ces territoires agricoles et forestiers rousés ? Combien d'hectares de bois et de terres arables seront sacrifiés tout au long du territoire du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie ?

Aucune compensation, si elle ne sait-elle ne redonnera au paysage sa configuration d'origine et plus grave encore, combien de temps prendra le territoire à se remettre d'une défiguration assurant en passant un coup mortel au tourisme sur lequel misent une quantité d'entreprises et qui se dirigent actuellement vers une autre mine verte « le tourisme vert » ?

Vues de l'intérieur

Le territoire du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie est un immense parc vert et tout le littoral est considéré parmi les

les plus beaux sites naturels au monde,

Quand on entend cette phrase alors qu'on sait les guerres actuelles et les développements sauvages et anarchiques de certaines compagnies à travers la planète, que les déserts créés par l'action humaine remplacent les forêts Centenaires, cette petite phrase réconfortante et tant la publicité qui invite à se retrouver au Bas-Saint-Laurent - Gaspésie maintenant tout au long de l'année, combien de temps l'entendra-t-on encore ?

Le Bas-Saint-Laurent - Gaspésie est un milieu rural avec tout ce que cela comporte. C'est une terre à vacations multiples. Son climat, sa terre, son fleuve, ses gens permettent l'écllosion continue d'entreprises

innovatrices et souvent d'avant-garde.

Qui plus est, les gens créateurs, forceurs, ayant d'esprit d'entreprise sont en train justement de redéfinir les partenariats, le développement durable, la responsabilité sociale à l'échelle de son propre territoire créant ainsi un modèle à son image et à sa ressemblance et tenant compte de ces multiples vocations qui se complètent.

Les méga-projets ont causé des méga-problèmes partout et le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie n'y échappe pas, malgré la mondialisation apparente de tous les marchés, c'est un courant nouveau qui allie à la fois la qualité de vie pour chacun, la préoccupation environnementale, le dynamisme des

communautés à travers une activité économique responsable.

Une seule recommandation qui tienne compte à la fois de tout ce qui a été énoncé plus haut et des préoccupations de beaucoup de gens, vient clamer ce mémoire,

Si, nous avons, par le passé, péché par ignorance, ce qui peut être pardonnable aujourd'hui, l'incoscience est impardonnable.

L'air, l'eau sont des biens publics et doivent le rester et toute décision qui touche ces éléments doit être soumise à une éthique des plus sérieuses. Des inquiétudes profondes à ce sujet sont de plus en plus palpables partant actuellement, l'air et l'eau appartiennent à tous et personne

n'a le droit d'en disposer sans
 que tous en connaissent
 les implications,

La sagesse amérindienne suggère
 que nous sommes les ancêtres des
 générations futures et que toute
 action envisagée doit d'être pour
 les sept générations à venir. En somme,
 ce que nos propres ancêtres avaient proba-
 blement en tête quand ils ont ouvert
 ce territoire.